Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 6

Artikel: Réunions et conférences

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A travail égal, salaire égal

Une enquête de Marie-Louise Landry III.

La femme prend-elle la place de l'homme ?

Relevons en passant qu'il est notoire que les femmes, une fois mariées, cessent généralement toute activité professionnelle. Certaines reprennent du travail plus tard, si la nécessité s'en fait sentir. Sachons aussi qu'en Suisse, sur 100 femmes qui travaillent, 71 sont célibataires, 16 mariées, 8 veuves et 5 divorcées et que près de la moitié de ces femmes sont âgées de moins de 30 ans.

Peut-on dès lors prétendre, comme on l'entend si souvent, que la femme en Suisse prend la place de l'homme. Au vu des chiffres cités, et en ces temps de haute conjoncture où la chasse à la main-d'œuvre est le problème

INSTITUT DE BEAUTÉ

Ecole d'esthéticies

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles,

foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausann

Tél. 24 42 10

LYDIA DAÏNOW

Membre de la FREC

N° 1 de nos industriels et où nous devons faire appel à un pourcentage important de main-d'œuvre étrangère, je crois pouvoir répondre non. D'autant plus, que par un phénomène assez curieux, les jeunes filles paraissent justement tentées par des métiers qui semblent souffrir d'une désaffection de la part des garcons. Tel est le cas, me disait le secrétaire de l'Association des Jeunes Commerçants, pour les apprentis de commerce qui, année après année, sont moins nombreux, attirés qu'ils sont vers la technique et ses réalisations plus spectaculaires qu'un prix de revient ou une spectaculaires qu'un prix de revient ou une

Ainsi donc les femmes sont maintenant admises dans le monde de la production des biens économiques, alors que jusqu'à maintenant, on ne s'était occupé d'elles que sur le plan de la consommation.

Qui dit bien de production, dit rendement.

Qui dit rendement dit salaire. Examinons maintenant la situation des salaires fémi-nins en Suisse, non sans essayer tout d'abord de définir la formule : Travail égal - salaire

égal. Cette formule, qui peut paraître claire et récise de prime abord, s'avère cependant confuse dès qu'on la serre d'un peu près. Apparamment il n'est pas difficile de définir les mots : salaire égal, le salaire étant la rémunération du travail.

Pour qu'il soit égal, il faut bien tenir compte évidemment des différents bonis, primes, etc. payés directement ou indiversement en

etc., payés directement ou indirectement, en laissant toutefois de côté les allocations fami-liales qui ne peuvent en aucun cas être consicomme discrimination contre les femmes, à condition qu'elles soient payées indif-féremment, si nécessaire, au père ou à la mère de famille.

de famille.

Bien autrement complexe est le terme de travail égal, et c'est sur ce point que la controverse est née, qu'elle s'est étendue et elle n'est certes pas près de trouver une solution. Que faut-il entendre par travail égal?

Le travail égal se limite-il aux cas où les hommes et les femmes accomplissent des travaux identiques ou presque identiques?

Faut-il encore admettre, avec l'employeur, que le travail égal est synonyme de rendement

que le travail égal est synonyme de rendement

que le travail egal est synony.... C'égal.

Qu'on prenne l'une ou l'autre, ou même les deux définitions, on constate que le problème est déjà beaucoup plus restreint. Il n'est nullement question, comme d'aucun le croient, de relever d'une manière générale les salaires

des femmes au niveau des salaires masculins. Il s'agit seulement, dans une même profession dans une même catégorie de cette profession, de supprimer des inégalités qui ne se justifient pas par une différence dans la nature du tra-vail : vendeurs et vendeuses dans le même magasin; instituteurs et institutrices d'un même degré; infirmiers-chefs et infirmières-chefs d'un même hôpital; ouvriers et ouvrières de polissage de la même fabrique de

La Convention internationale Nº 100 sur l'égalité des salaires est revenue pour la quaregante des saarles est revenue pour la qua-trième fois au Conseil des Etats, pour la cin-quième fois au Conseil national, qui a main-tenu son point de vue en faveur de la ratifi-cation, tandis que les Etats sont restés sur leur non. L'affaire ira donc aux experts de la com-mission de conciliation.

Dans le canton de Saint-Gall, la nouvelle loi sur le traitement des instituteurs est entrée en vigueur en décembre 1960, avec effet rétroactif au premier octobre. Les institutrices y sont sur le même pied que les instituteurs non mariés.

(A. S. F.)

Le 1er janvier 1961, tous les salaires dans l'ad-ministration britanique ont été ajustés d'après le principe «salaire égal pour un travail de valeur égale».

Car, si l'on voulait relever en Suisse tous les salaires féminins au niveau de ceux des hommes, l'handicap serait lourd à remonter! Il est indéniable en effet que chez nous, les salaires féminins sont nettement inférieurs à ceux des hommes. D'une façon générale, le salaire moyen d'une ouvrière n'était en Suisse, salaire moyen d'une ouvrière n'était en Suisse, en 1955, que 64 % du salaire moyen d'un ouvrier, celui d'une employée, 61 %. Ceci n'est du reste pas une indication valable. Elle ne nous montre qu'une seule chose, c'est que les femmes en Suisse et, en partie je dois dire par leur faute, sont en grande majorité dans les emplois les plus mal rétribués.

emplois les plus mal rétribués. Cependant, si je tiens compte à la fois des statisitques sur les gains, des contrats collectifs que j'ai obtenus, des études que j'ai lues, et surtout des avis des chefs de personnel et patrons que j'ai rencontrés, je crois pouvoir affirmer qu'actuellement dans l'ensemble, on considère encore comme normal pour un travail sensiblement égal, un rabattement de 25 % à 30 % pour les ouvrières.

(A suivre.)

FAIRE PLAISIR...

Préoccupation de circonstance.. Et pourquoi pas un carnet de dépôt de l'Union de Banques Suisses: le cadeau qui fait plaisir.

8, rue du Rhône - Molard - Eaux-Vives Mont-Blanc - Servette - Place Dorcière Carouge - Chêne-Bourg - Cointrin GENÈVE

Léon Smulovič



■ HORLOGERIE BIJOUTERIE

Grand choix de mon-tres, bijoux, cheva-lières, alliances or. Genève, Terrassière 5

Tél. 36 54 89

FRAISSE & Cie TEINTURIERS

GENÈVE

Magasins:

Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 32 47 35 Tél. 24 17 39 Tél. 25 19 37 Rue de Rive 7

Magasin et usine : Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE



OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9. rue de la Fontaine - Téléphone 25 35 66 GENÈVE

Confections soignées pour enfants

ENCAUSTIQUE - BRILLANT NETTOIE . CIRE . BRILLE VITE



Pour être sûre

de la QUALITÉ achetez au



Super-Marché Alinno

la plus grande concentration alimentaire de la Suisse romande

Toute l'alimentation sous un seul toit



Tél. 23 11 20

LA MAISON RENOMMÉE POUR SON GRAND CHOIX DE TRICOTS ET LAINES A TRICOTER

CONFECTION JERSEY

SUISSE

Fédération suisse des femmes de carrières libérales et commerciales

libérales et commerciales

Les 18 et 19 mars se sont tenues à Lausanne, en présence de la présidente internationale, Mlle Feller, de Zurich, les assises 1961 de la Fédération suisse des femmes de carrières libérales et commerciales. Après avoir ouvert vers 16 heures l'assemblée des déléguées avec se verve coutumière, la présidente suisse, Mme Marta v. Greyerz, donna un bref aperçu des faits les plus saillants enregistrés durant l'année écoulée, son rapport figurant in extenso, en français et en allemand, dans le numéro du « Courrier » remis à chaque participante. Elle releva entre autres l'obligation de prévoir des maintenant le renouvellement u comité central dont le mandat échoit en 1962. Les comptes furent adoptés avec remerciements à la trésorière.

On entendit ensuite un magistral exposé de M. le ministre Dr Peter von Salis, qui montra comment, depuis la création de la Société des Nations, la Suisse dut sans cesses adapter sa politique aux évènements mondiaux.

Le diner servi dans les salons de l'Hôtel de la

deut sans cesaton de la societe des Nations, a Susset dut sans cesse adapter sa politique aux évênements mondiaux.

Le dîner servi dans les salons de l'Hôtel de la Paix permit aux membres des différents clubs de faire plus ample connaissance. Et la soirée s'acheva par quelques sketches présentés fort spirituellement par M. René Merminod.

Le dimanche matin, Mme Lefaucheux, de Paris, présidente du Conseil international des associations féminines, conquit son auditoire en parlant d'abondance de « nos responsabilités dans un monde en évolution ». On l'aurait écoutée longtemps encore.

Puis, malgré la pluie et la neige, ce fut le joyeux départ en direction du vignoble vaudois, où les FBW turent reçues très amicalement par M. Jacottet, mumicipal, au « Dézaley de la ville de Lausanne ». Cette première partie de cave officielle offerté à quelque 160 femmes fut pour celles-ci l'occasion de deguster, avec un plaisir évident, les meilleurs crus du lieu. Si le temps inclément compromit quelque peu la promenade en cars le long de la Corniche, il ne réussit cependant pas à amoindiri la charme printanier de la riviera vaudoise. Après un lunch rapide à Grandvaux, une visite de la maison Buttin, de Lœx, sous la conduite de son actuelle propriétaire âgée de plus de 90 ans, mit fin à ces deux journées si parfaitement réussies, dont il sied de féliciter le jeune club lausanois.

Le lundi suivant, une vingtaine de FBW assis-

nois.

Le lundi suivant, une vingtaine de FBW assisterent à Genève à une séance du Congrès mondial de la condition de la femme, au Palais de l'ONU, puis se rendirent au BIT.

Enfin, le 28 mars, quelques membres du club de

Genève et des déléguées au dit congrès retrouvèrent chez leur présidente, Mlle Travelletti, au cours d'un «sept à neuf » très réussi, Miss Thomlingson, pre-mière vice-présidente de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, qui voulut bien compléter les informations données à Grandvaux et répondre aux questions qui lui furent posées

voulut bene competer les informations donnees a Grandvaux et répondre aux questions qui lui furent posées.

Lors d'un Séminaire de femmes africaines à Addis-Abeba, elle fut mise en présence de femmes noires remarquables : médecins, juge, professeurs, etc. Il sera intéressant de voir si, par la suite, dans les pays qui viennent seulement d'obtenir leur indépendance, les femmes parviendront à s'imposer plus rapidement que cela n'a été le cas en Europe. En Angleterre, par exemple, où les femmes possèdent le droit de vote depuis des dizaines d'amées. 27 seulement siègent au Parlement à côté de 600 hommes. Partout il reste beaucoup à faire, même sur les points traités au Congrès, l'unanimité est loir d'avoir été réalisée sur des questions telles que l'âge minimum pour le mariage des minimeures, le droit à une éducation identique — et non seulement équivalent pour les dientique det non seulement équivalent pour les des la ferne garçons, salaire égal et la ferne qui travaille, etc. Il est donc réconfortant de penser que des personnalités de valeur telles que Miss Thomingson et Mme Lefacheux ne méasque mis leur temps, ni leur peine, pour qu'une solutions satisfaisante intervienne dans des domaines vitaux pour les femmes, Nous leur en exprimons notre vive reconnaissance.

Musique

Le 27e concours musical du Lyceum de Suisse
a eu lieu à Berne, le 12 mars dernier. Concours de
jounes violonistes, fort infréressant qui mit en valeur.

Eva Zurbrügg, du Lyceum de Berne, toute jeune
musicienne au talent affirmé, déjà très mûr et plein
de promesses. Elle obtint à l'unanimité le premier

ne priniesses. Ele douint a trainminne le prenine prix.

Marianne Egli, du Lyceum de Bienne, se fit remarquer par un beau son, un style expressif et obtint un second prix aussi à l'unanimité.

Le jury était composé de Magda Lavanchy, Hans Haug, Julien-François Zbinden et du Dr Kienberger.

Le Fonds national suisse pour la recherche scientifique a décerné le prix Otto Naegeli à Mile Kitty Ponse, actuellement professeur extraordinaire à l'Université de Genève. Ce prix, d'un montant de 100 000 fr. vient récompenser de longues recherches — en collaboration avec le professeur Guyénot — dans le domaine de la détermination du sexe. Mile Kitty Ponse est membre de l'Association des femmes universitaires.

La doctoresse Renée Girod, de Genève, ancienne vice-présidente du Conseil interna-tional des femmes et ancien membre du co-nité de l'A. S. F., a reçu la médaille d'or du service auxiliaire de l'Armée du Salut, en reconnaissance de 30 ans de soins donnés gra-tuitement dans les maisons sociales de l'Ar-mée du Salut. Elle est la seule titulaire de cette distinction dans notre pays.

L'Association suisse de gymnastique féminine a nommé comme rédactrice de son calendrier Mlle Marianne Nünlist; la nouvelle rédactrice romande du supplément féminin du Gymnaste suisse sera Mlle Elisabeth Kropf.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Mercredi 19 avril

Union des femmes, 22 r. Etienne-Dumont, 20 h. 30. Club du rapprochement : Conférence de Mme Paul Chaponnière sur Jules Renard.

Jeudi 20 avril

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont — 16 h., thé de membres — 16 h. 45, con-férence de M. V. Gautier, conseiller aux Etats.

Quelques aspects de la vie publique en

Mardi 25 avril

Restaurant La Rochelle, rue du Commerce — 20 h. 15, conférence de Mme R. Lebel, prof. à l'Université de Lyon, *Présence de* la femme.

Mercredi 26 avril

Assemblée de la Fédération des éclaireuses

IMPRIMERIE NATIONALE — CENÈVE